



# Port de Saint-Malo



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURENTIEL

### Terminal Ferry du Naye – Terre-plein et locaux

AMI 2023-06

En application des dispositions de l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance des opérateurs économiques la manifestation d'intérêt spontanée d'une entreprise en vue de l'occupation d'une parcelle du domaine public portuaire de Saint-Malo.

À la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée émise par la société Bretagne Angleterre Irlande (BAI), Edeis Ports de Saint-Malo et Cancale envisage de délivrer une autorisation d'occupation temporaire du domaine public dont les caractéristiques sont les suivantes :

<b>Type de bien</b>	Terre-plein et locaux
<b>Localisation</b>	Terminal Ferry du Naye
<b>Surface globale d'occupation</b>	777,20 m <sup>2</sup>
<b>Début de l'autorisation</b>	01/07/2023
<b>Durée demandée</b>	6 ans
<b>Nature du titre</b>	Droit simple
<b>Redevance</b>	Sur la base des tarifs d'utilisation de l'outillage public du port de Saint-Malo 2023
<b>Activité</b>	Transport transmanche de passagers et de fret

En application de l'article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, Edeis Ports de Saint-Malo et Cancale prend acte de la manifestation d'intérêt spontanée de la société Bretagne Angleterre Irlande (BAI) et la porte à la connaissance des opérateurs économiques. La présente publicité a pour objet de s'assurer, avant la signature du titre, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

Les entreprises qui souhaitent candidater à l'occupation de cette parcelle remettront à l'appui de leur candidature, un dossier comprenant une présentation de l'entreprise et une présentation de l'activité projetée sur l'emprise faisant l'objet de l'appel à manifestation d'intérêt concurrentiel. Ce dossier comprendra tous les éléments nécessaires à l'évaluation des critères mentionnés ci-dessous. L'absence d'élément dans le dossier permettant d'apprécier l'un des critères ou sous-critères empêchera l'attribution des points correspondant.

Les projets concurrents seront étudiés selon les critères décomposés en sous-critères suivants :

**1. ACTIVITE DE TRANSPORT MARITIME (60 points) :**

- Trafic maritime annuel envisagé (nombre de rotations par lignes régulières ; capacités des navires)
- Perspectives de fréquentations (tonnages fret et nombre de passagers)

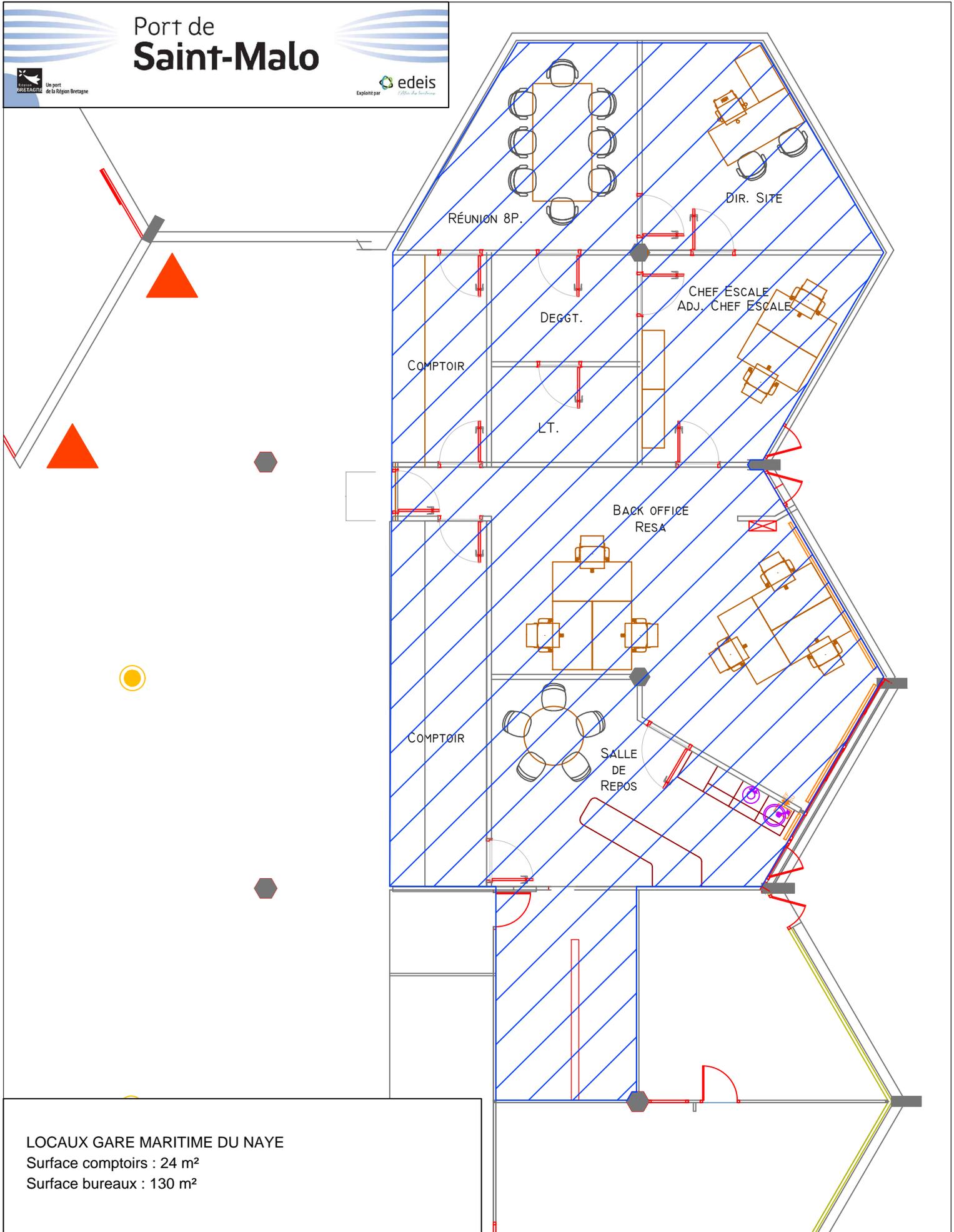
**2. CONDITIONS D'EXPLOITATION (20 points) :**

- Plan d'entretien des lieux mis à disposition
- Prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans le cadre de l'activité.

**3. VALEUR AJOUTEE POUR LE TERRITOIRE (20 points) :**

- Localisation des clients (entreprises et passagers)
- Destination et provenance des marchandises importées/exportées et des passagers débarquant

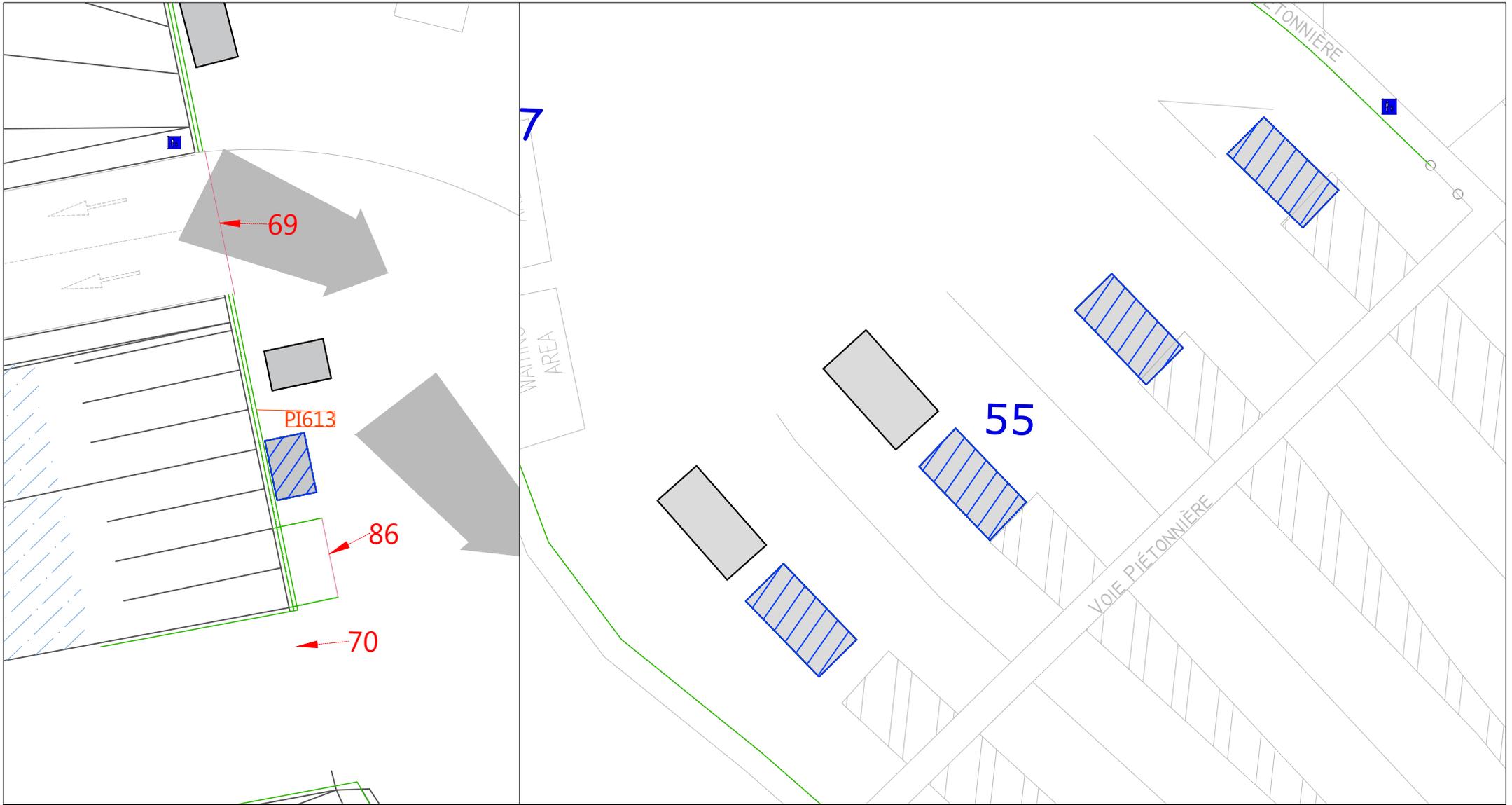
<b>Date limite de remise des candidatures</b>	<b>Mardi 13 juin 2023 à 12h00.</b>
<b>Renseignements et dépôt des candidatures</b>	<b>EDEIS Ports de Saint-Malo et Cancale</b> Gare Maritime de la Bourse – Esplanade de la Bourse 35 400 Saint Malo Tel : 02 99 20 51 00 Courriel : <a href="mailto:contact@saintmalo-cancale.port.bzh">contact@saintmalo-cancale.port.bzh</a>
<b>Annexe(s)</b>	- Plans de masse de l'occupation envisagée
<b>Date de publication</b>	16/05/2023



LOCAUX GARE MARITIME DU NAYE

Surface comptoirs : 24 m<sup>2</sup>

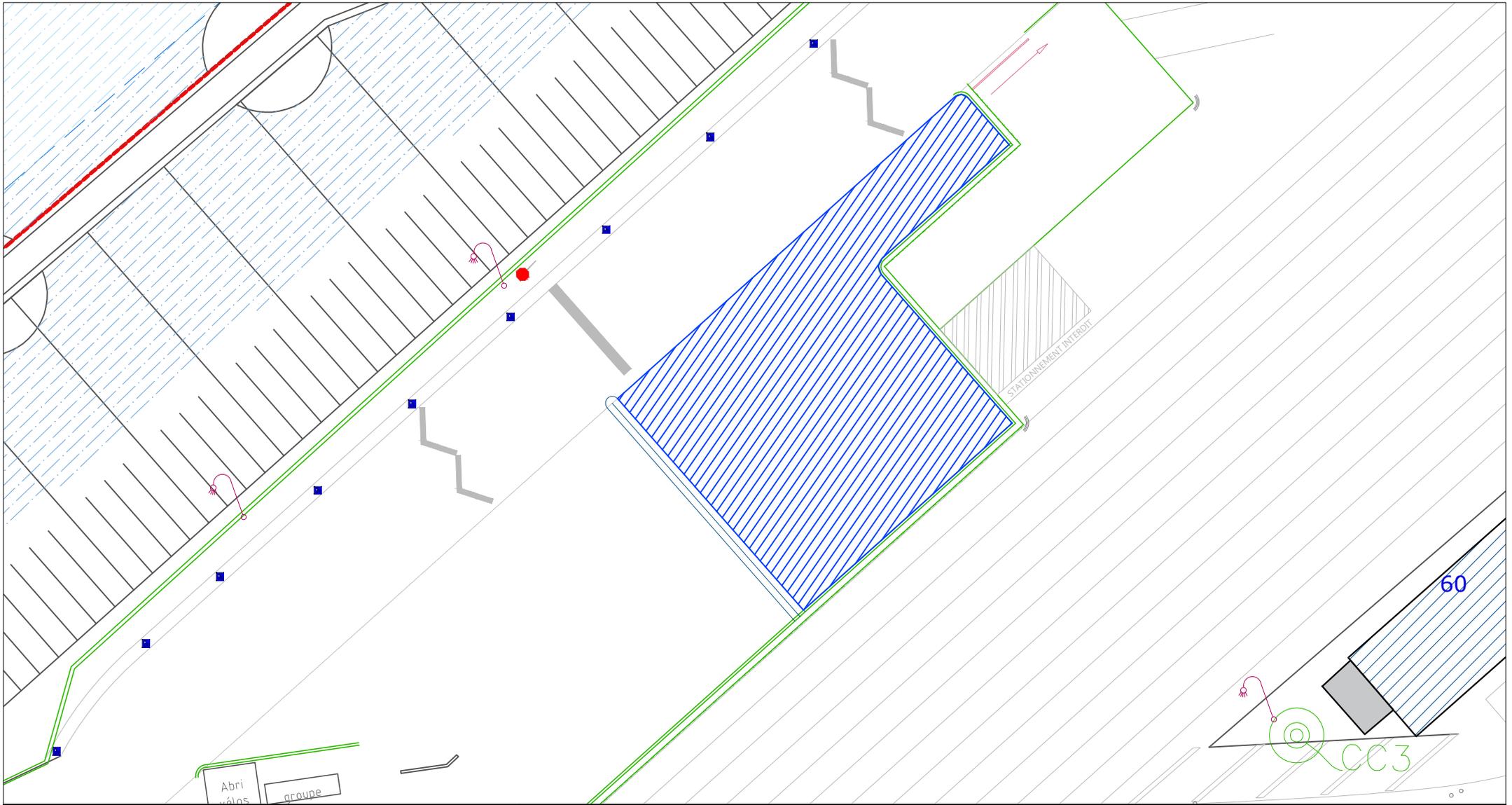
Surface bureaux : 130 m<sup>2</sup>



Port de  
**Saint-Malo**



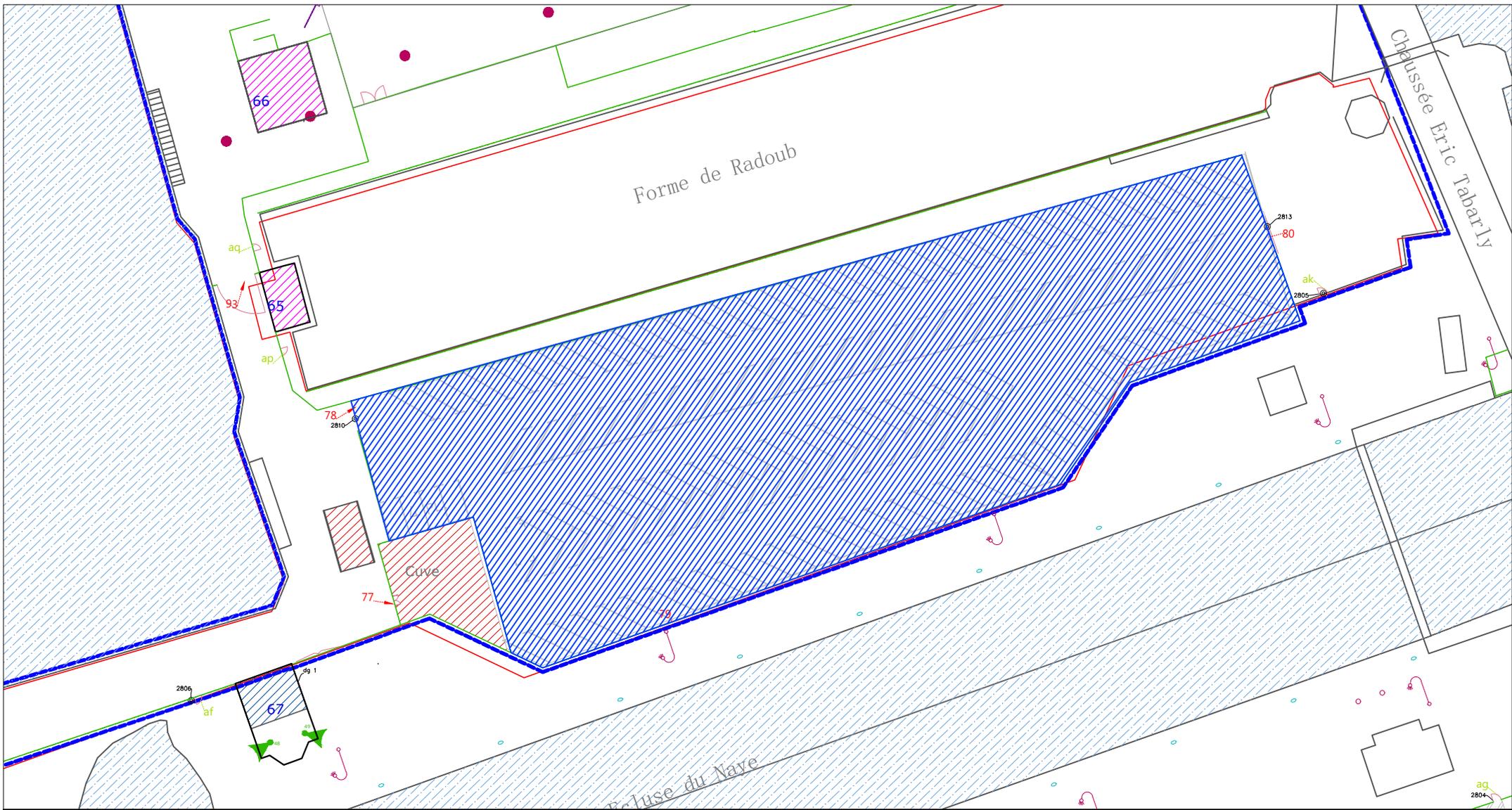
TERRE-PLEIN DU NAYE  
Bungalow P2 : 8 m<sup>2</sup>  
Guérites de contrôle : 36 m<sup>2</sup>



Port de  
**Saint-Malo**



TERRE-PLEIN DU NAYE  
Enclos : 579,20 m<sup>2</sup>



Port de  
**Saint-Malo**



Un port  
de la Région Bretagne



Exploité par  
L'Office des Services

**PARKING EQUIPAGES**  
139 places